L'ECHO BOMBONNAIS

SEPTEMBRE 2020

BOMBON

ETAT CIVIL

NAISSANCE :

Aymeric TAGLIALAVORE GIRAUT, né le 25 avril 2020

Inaya TEODORO, née le 29 juin 2020

Neela SIBERT TEIXEIRA, née le 24 août 2020

MARIAGE :

M. FRANCOIS Julian et Mme EVRARD Mathilde le 22 août 2020

AGENDA

Vendredi 25 septembre 2020 :
« Nettoyons la nature » avec l'école

Samedi 26 septembre 2020 :
« Nettoyons la nature » dans le village

Mercredi 11 novembre 2020 :
« Commémoration de l'Armistice de 1918 »

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE BOMBON

Directeur de la publication :
Joëlle SALAZAR ,

Responsable de la communication :
Nicolas DEIBER

Comité de rédaction :
MM. Tony BARJONNET, Alain GAUTHIER, Jeremy LAPLANCHE, Michel DE MONDENARD, Bernard VIDAL

Maquette : Conchita PAREDES

Impression : Planète Numérique

SOMMAIRE

Le mot de Madame la Maire 3

Vie communale 4

Election municipale 2020 4

Un point sur le budget financier 2020 9

Un recensement… Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?... 10

SIRP / Ecole, une année particulière 12

Activité de l'association ADAPEI 13

Solidarité/Entraide durant la crise du Covid-19 14

Recettes d'automne 16

Les projets communaux 17

Un point sur nos commerces 17

Les travaux d'enfouissement 17

Projet d'implantation d'un panneau d'information lumineux 18

Vie associative 19

BOMBON ÉTÉ 1832
Une page d'histoire 20

Nettoyons la nature 2020 23

Numéros et contacts utiles 24

BOMBON

LE MOT DE MADAME LE MAIRE

Ce numéro de l'écho que vous avez entre les mains est le premier de ce nouveau mandat que vous nous avez confié.

Je tiens tout d'abord à remercier très chaleureusement les Bombonnaises et Bombonnais qui ont voté le 15 mars dernier pour notre liste « Ensemble pour Bombon ».

Le confinement nous a conduits à repousser le début du mandat, mais, depuis quelques semaines, c'est avec plaisir et honneur que les élus se sont lancés dans cette belle aventure.

Certains d'entre vous ont été touchés de façon violente par la Covid-19 ; mes pensées vont vers eux, vers ceux qui ont souffert physiquement et dans leur cœur aussi… Le virus n'est pas tendre!

C'est dans ces moments qu'on mesure l'importance du lien social et je souhaite que tous les gestes de solidarité, petits ou grands, qui sont nés lors de la crise sanitaire perdurent dans notre village.

J'ai en effet à cœur que les Bombonnais(es) se sentent bien dans ce village et que nos actions municipales renforcent ce sentiment : les commerces vont ré-ouvrir, nous y travaillons, les habitants seront consultés afin d'être d'une part informés de nos projets et d'autre part afin de les inciter à s'engager dans la vie communale, les jeunes auront bientôt leur(s) mot(s) à dire au sein d'un Conseil Municipal des Jeunes…

Ce premier numéro a été conçu pour répondre à vos questions et à vos attentes. Dès notre élection nous avons souhaité qu'existe un outil d'information : est ainsi né un blog qui a vocation de devenir le site de la commune.

Vous l'avez compris, dans notre slogan « Ensemble pour Bombon », le premier mot est essentiel. Rien d'important ne peut se décider sans l'accord des habitants.

Quand il s'est agi de répondre à la question : « Mais qui donc est notre maire ? » j'ai décidé d'écrire un article destiné aux lecteurs de notre blog. Je ne vais pas le reprendre dans sa totalité simplement ce qui suit :

…Je défends certaines valeurs pour moi essentielles : le respect de l'autre quel qu'il soit, la tolérance, l'écoute, la nécessité de toujours préserver la démocratie sous toutes ses formes et à toutes les échelles : au niveau de notre État comme de la Commune ou de notre Conseil municipal. L'engagement est également une valeur importante pour moi, et c'est ce qui m'a conduit, au moment de la retraite, à m'impliquer dans la vie communale.

…Il me reste un point à souligner et non des moindres : je veux m'appuyer au maximum sur les souhaits de la population. C'est-à-dire que vous tous, Bombonnaises et Bombonnais avez votre mot à dire dans la gestion de notre village…. Mon bureau est ouvert, je vous accueillerai toujours avec grand plaisir et puis et surtout nous allons mettre en place des réunions avec vous ! Je vous demande simplement un peu de patience, il faut du temps pour que les choses se mettent en place mais ces réunions se tiendront : la démocratie participative n'est pas une expression vide de sens.

Maintenant, je veux aussi rassurer, notre équipe est dynamique, entreprenante, les idées et les projets sont nombreux. Nous assurerons aussi notre programme selon notre profession de foi. Nous avons une mission, nous la remplirons au mieux… avec vous tous !

Je vous souhaite une très bonne rentrée, professionnelle ou scolaire.

Bonne lecture de cet écho Bombonnais !

ELECTION MUNICIPALE 2020

Présentation de l'équipe

Madame la Maire :

Joëlle Salazar, maire de Bombon

Géographe de formation, j'aime notre terre et les hommes qui l'habitent. Passionnée de voyages j'aime parcourir le monde et découvrir paysages et cultures superbes.

Néanmoins, je suis toujours contente de poser mes valises et revenir à Bombon où je vis depuis 20 ans, bien ancrée dans ce joli territoire.

Je reste très sensible à l'environnement, au respect de la nature. Et parce qu'il faut garder au maximum les traces de notre passé, je veille aussi à ne pas laisser les monuments anciens perdre leur âme.

Les adjoints :

Michel Ledroit, 1er adjoint

Bombonnais depuis toujours, je suis fier de mon village et ai dépensé une grande part de mon énergie à le mettre en valeur.

Voilà plusieurs mandats que je travaille en tant que premier adjoint et c'est avec plaisir que j'ai accepté à nouveau cette fonction dans cette nouvelle mandature : l'urbanisme reste un de mes centres d'intérêt principaux.

Pierre-Yves Le Scanff, 2e adjoint

Ingénieur de formation, mon parcours professionnel m'a amené à travailler dans le BTP, l'industrie et enfin l'immobilier. Je vais commencer avec la nouvelle équipe un deuxième mandat. Attentif et inquiet de l'évolution de notre environnement et au sens large de notre société, j'ai accepté de faire partie de l'équipe pour apporter mes compétences et mon expérience à cette si agréable commune de Bombon.

Alain Gauthier, 3e adjoint

Je m'appelle Alain Gauthier, j'ai 72 ans et je suis adjoint depuis 2008.

Je suis arrivé avec mon épouse à Bombon en 1987. Je suis marié depuis 50 ans.

J'ai été Président du foyer rural (F.R.B.) de 2001 à 2008 et je suis bénévole à la bibliothèque.

Nicolas Deiber, 4e adjoint

Natif du village, j'y ai grandi et j'y ai passé la plus grande partie de ma vie. Aussi, j'y suis attaché et je me sens concerné par les choix qui vont le faire évoluer. Durant plusieurs années, je me suis investi en tant que trésorier dans la vie de notre club de tennis, qui a malheureusement dû fermer ses portes…

Je suis également engagé dans la vie de l'AMAP depuis sa création.

Marié, 2 enfants, je travaille sur Paris (heureux usager de la ligne P) dans un groupe de banque/assurance en tant que chef de projets.

Je souhaite que les villageois soient plus informés, notamment via de nouveaux canaux de communication et impliquer la jeunesse dans nos projets à venir.

Les conseillers municipaux :

Jean-Louis Audoin (Président du SIRP Bombon/Bréau)

J'ai 66 ans, marié, 2 enfants et 2 petits enfants.

Nous sommes tombés amoureux de Bombon, ainsi, nous y habitons depuis plus de 5 ans.

Retraité, je me suis, rapidement, investi dans la vie associative.

Aujourd'hui, j'ai souhaité m'engager dans le village, en particulier, dans le domaine de l'école, mais aussi, dynamiser la culture, et, préserver l'authenticité de notre commune.

Tony Barjonnet

Représenter et défendre les intérêts d'un village dans lequel j'ai choisi de vivre depuis 2009 avec ma famille, voilà les valeurs pour lesquelles je me suis engagé. Diplômé dans l'ingénierie de l'hydraulique urbaine et de l'environnement, j'ai souhaité mettre mes compétences au service de la commune. Mes moments de détente sont la promenade dans les rues et chemins du village et les sorties VTT en forêt notamment avec le groupe des pieds cyclés de Bombon.

Christine Delenin

J'ai 41 ans et suis l'heureuse maman d'un garçon de 6 ans.

J'aime le jardinage et la cuisine.

Je suis bénévole au sein de deux associations, Les héritiers de Lug et Les leus du val d'Ancoeur.

Native de Bombon, j'ai à cœur de participer activement au bien vivre à Bombon.

Coryne Galinou

Je suis enseignante du 1er degré mise à la disposition de la Maison Départementale du Handicap de Seine et Marne. J'ai 51 ans, suis mère de 3 enfants et grand-mère d'un petit garçon. Bombonnaise depuis 4 ans, je suis engagée dans le Foyer Rural et adhérente de l'AMAP.

M'investir davantage pour ma commune, notamment dans les domaines de l'enfance, du social, du culturel et du patrimoine a du sens pour moi.

Pierre Galinou

Mon métier et ma passion, c'est l'éducation à l'environnement. Pour une grosse communauté d'agglomération, je gère une Maison de l'Environnement, équipement de sensibilisation et d'éducation des publics à la fragilité de notre petite planète et aux gestes que nous devons poser pour réduire notre impact sur celle-ci.

J'ai 52 ans, père et jeune grand-père et je suis engagé dans des associations de notre commune. Évidemment intéressé par les problématiques environnementales, je suis sensible à tout ce qui touche au patrimoine et au bien-vivre sur notre territoire. J'ai le souhait d'œuvrer dans ces domaines pendant ce mandat.

Jeremy Laplanche

Je suis arrivé à Bombon il y a bientôt 10 ans. Je suis marié et père de 3 filles.

Je travaille dans le secteur informatique et la vente en ligne.

Je suis sensible à tout ce qui touche à l'écologie et au développement durable, et est à cœur de m'investir dans la vie et la gestion du village.

Sylvie Locqueneux

Je suis Sylvie Locqueneux habitant rue du moulin. Je vis à BOMBON depuis toujours donc depuis ma naissance. J'ai deux fils âgés de 29 et 26 ans. Je suis une toute jeune retraitée et suis ravie de faire pour la première fois partie de l'équipe municipale. Je suis attachée à la ruralité de ma commune et très sensible au fait que BOMBON reste une petite localité où il fait bon vivre. C'est dans cette perspective que j'ai eu envie de m'investir avec cette équipe motivée.

Bernadette Tilliette

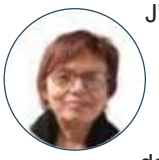

J'ai 64 ans. Née dans le sud-ouest de la France, je suis arrivée en Seine-et-Marne en 1982 et à BOMBON en 1984.Mes deux enfants, maintenant parents de trois petits enfants, ont grandi ici. Je me suis tout de suite beaucoup plu dans notre village où j'ai souhaité m'investir dans différentes associations : bibliothèque, association de parents d'élèves et Foyer rural pendant de nombreuses années. Assistante de service social de formation, j'ai travaillé essentiellement au Service social en faveur des élèves de l'Education nationale dans plusieurs établissements scolaires et différents territoires de Seine-et-Marne. Ce que j'aime : bouger, sortir, randonner, pratiquer la gymnastique et le pilate à BOMBON, lire, passer du temps avec ma famille et mes amis. A la retraite depuis le 1er septembre, je suis aujourd'hui heureuse de m'engager au sein d'un conseil municipal dynamique et du syndicat intercommunal du regroupement pédagogique, avec toujours comme objectif « le bien vivre à Bombon ».

Bernard Vidal

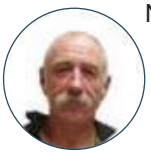

Né en 1959 à Lagny sur Marne 77.

Propriétaire à Bombon depuis 1987 place de l'église.

Marié et père de quatre enfants.

Professeur des écoles à Bombon depuis 1990.

Conseiller municipal réélu pour un troisième mandat.

Pompier volontaire au centre de secours de Mormant depuis 17 ans et participant à l'encadrement des jeunes sapeurs-pompiers, président de club et professeur de savate/boxe française. Président et encadrant d'un club de canyoning et spéléologie.

Dans le prochain écho bombonnais, nous ferons une présentation du personnel communal : secrétariat, service technique et agents du SIRP (syndicat intercommunal de regroupement pédagogique).

LES COMMISSIONS/COMITES :

Comité de territoire du syndicat départemental des énergies de Seine et Marne (SDESM) :

Titulaire :
M. LE SCANFF Pierre-Yves, M. BARJONNET Tony

Suppléant :
M. LAPLANCHE Jérémy

Urbanisme - PLU et cimetière :

Commission
Mme SALAZAR Joëlle
M. LEDROIT Michel
M. LE SCANFF Pierre-Yves
M. GAUTHIER Alain
M. DEIBER Nicolas
Mme DELENIN Christine
Mme LOCQUENEUX Sylvie
M. GALINOU Pierre
M. LAPLANCHE Jérémy
M. BARJONNET Tony

Culturelles et sportives :

Commission
Mme SALAZAR Joëlle
M. GAUTHIER Alain
M. DEIBER Nicolas
M. VIDAL Bernard
M. AUDOIN Jean-Louis
M. LAPLANCHE Jérémy

Comité
Mme RAFFIN Jacqueline

Jeunesse - Communication et Information :

Commission
Mme SALAZAR Joëlle
M. GAUTHIER Alain
M. DEIBER Nicolas
M. VIDAL Bernard
M. LAPLANCHE Jérémy
M. BARJONNET Tony

Comité
M. DE MONDENARD Michel

Travaux/Sécurité :

Commission
Mme SALAZAR Joëlle
M. LEDROIT Michel
M. LE SCANFF Pierre-Yves
M. GAUTHIER Alain
M. AUDOIN Jean-Louis
M. LAPLANCHE Jérémy
Mme TILLIETTE Bernadette
M. BARJONNET Tony

Finances :

Commission
Mme SALAZAR Joëlle
M. LEDROIT Michel
M. LE SCANFF Pierre-Yves
M. GAUTHIER Alain
M. DEIBER Nicolas
M. VIDAL Bernard
Mme TILLIETTE Bernadette
Mme LOCQUENEUX Sylvie
Mme DELENIN Christine
M. GALINOU Pierre
M. AUDOIN Jean-Louis
Mme GALINOU Coryne
M. LAPLANCHE Jérémy
M. BARJONNET Tony

Patrimoine et de l'environnement :

Commission
Mme SALAZAR Joëlle
M. LE SCANFF Pierre-Yves
M. GAUTHIER Alain
Mme DELENIN Christine
Mme GALINOU Coryne
M. GALINOU Pierre
Mme LOCQUENEUX Sylvie
Mme TILLIETTE Bernadette

Comité
M. DE MONDENARD Michel
Mme RAFFIN Jacqueline

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale :

Commission
Mme SALAZAR Joëlle
M. LEDROIT Michel
M. DEIBER Nicolas
Mme GALINOU Coryne
Mme LOCQUENEUX Sylvie

Comité
Mme LOGNON Josiane
Mme MARQUANT Liliane
Mme VIDAL Sylvie
Mme AUDOIN Catherine

Appel d'offre :

Présidente :
Mme SALAZAR Joëlle

Suppléante de la Présidente :
Mme GALINOU Coryne

Titulaires
M. LEDROIT Michel
M. GAUTHIER Alain
M. DEIBER Nicolas

Suppléants
M. LE SCANFF Pierre-Yves
M. AUDOIN Jean-Louis
M. LAPLANCHE Jérémy

Projets :

Titulaires
Mme SALAZAR Joëlle
M. LEDROIT Michel
M. LE SCANFF Pierre-Yves
M. GAUTHIER Alain
M. DEIBER Nicolas
M. VIDAL Bernard
Mme TILLIETTE Bernadette
Mme LOCQUENEUX Sylvie
Mme DELENIN Christine
M. GALINOU Pierre
M. AUDOIN Jean-Louis
Mme GALINOU Coryne
M. LAPLANCHE Jérémy
M. BARJONNET Tony

Délégué au CNAS :
Mme TILLIETTE Bernadette

Délégué à la défense :
M. VIDAL Bernard

Contrôle R.E.U :

Conseiller Municipal
M. VIDAL Bernard

Délégué du T.G.I.
En attente de désignation

Délégué de l'Administration
En attente de désignation

Correspondant Information/ Jeunesse :
M. GAUTHIER Alain

Les commissions de la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux :

Tous les membres du conseil municipal, la maire et les adjoints sont également présents (un titulaire et un suppléant) dans les différentes commissions de la communauté de communes. Voici la liste des commissions :

- Commission « Eau – Assainissement – Eaux pluviales »
- Commission « Développement économique & Emploi »
- Commission « Travaux & Aménagement numérique »
- Commission « Action Sociale »
- Commission « Petite enfance »
- Commission « Développement touristique »
- Commission « Environnement »
- Commission « Enfance, Jeunesse & Sport »
- Commission « Aménagement de l'espace & Urbanisme »
- Commission « Mutualisation »
- Commission « Bâtiment – Habitat & Patrimoine »
- Commission « Transport »
- Commission « Culture »
- Commission « Gens du voyage »
- Commission « Collecte et traitements des déchets »

BRIE DES RIVIÈRES ET CHÂTEAUX
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

UN POINT SUR LE BUDGET FINANCIER 2020

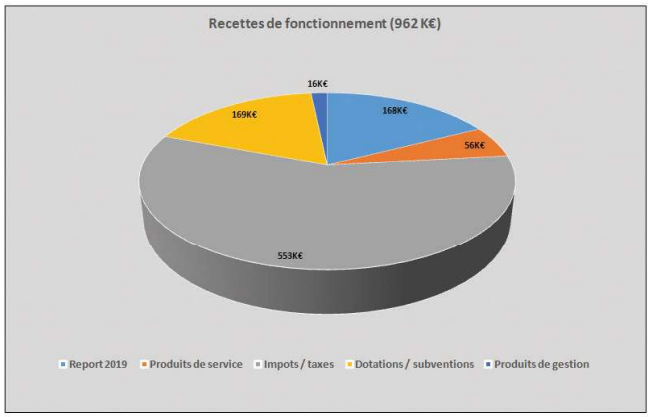

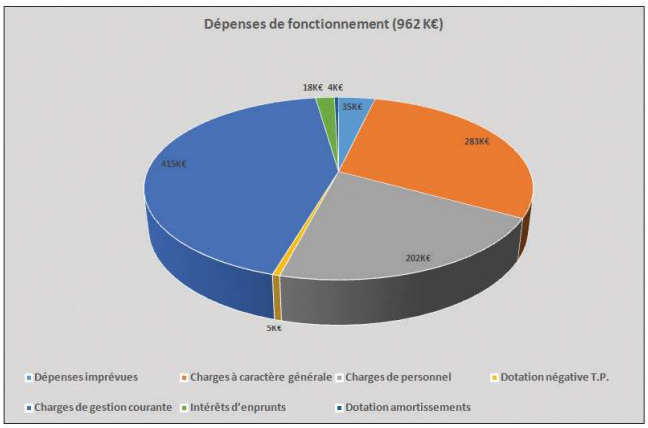

Il est à noter qu'en recettes de fonctionnement les taxes sur la part communale en 2020 n'ont subi aucune augmentation et cela malgré une baisse encore sensible des dotations.

En dépenses de fonctionnement, plus précisément dans les charges de gestion courante, le montant attribué au regroupement pédagogique (SIRP) s'élève à **290 000 €**. Ce qui représente au global, environ le tiers de nos dépenses de fonctionnement.

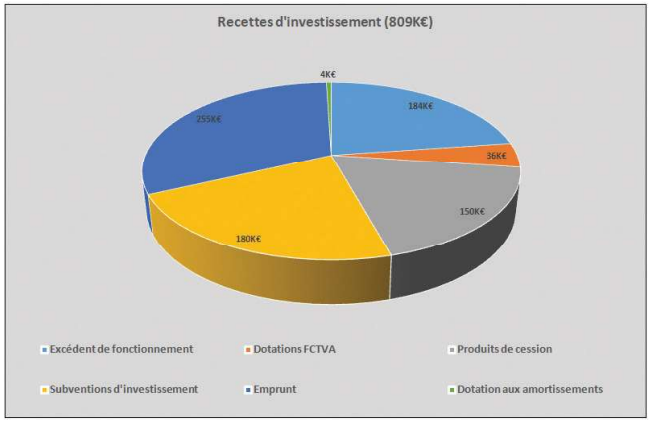

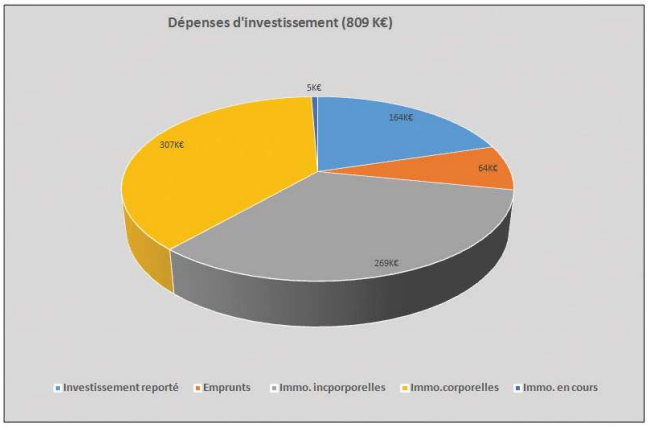

En recettes d'investissement, le solde des subventions pour la réhabilitation de la boulangerie et les 3 logements a été perçu. Concernant l'enfouissement des réseaux, un fond d'équipement rural (FER) a été demandé et accordé pour un montant de 10 000 € permettant ainsi d'alléger la contribution de la commune. L'ensemble de ces positives ainsi que la vente des 2 terrains à bâtir rue de St-Méry devraient nous éviter l'emprunt de **255 000 €** inscrit au budget, si les opérations se réalisent sur l'exercice en cours. A noter qu'il est désormais impératif pour une commune d'inscrire un emprunt au budget pour qu'il soit réalisable.

En dépenses d'investissement, nous retrouvons l'enfouissement des réseaux, basse tension et communication électronique(**250 000 €**) ainsi que l'étude en cours pour la révision de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) afin d'implanter la nouvelle station d'épuration.

165 000 € sont destinés à l'enfouissement des réseaux en éclairage public et **130 000 €** au projet d'achat de terrain pour la réalisation d'un local technique pour nos employés communaux.

Ces dépenses correspondent aux immobilisations corporelles et incorporelles représentées sur le camembert.

UN RECENSEMENT... POUR QUI ? POURQUOI ? COMMENT ?...

Le recensement de la population, organisé par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), est une opération nationale qui vise à déterminer le nombre d'habitants de chaque commune en France.

Mais seule une partie des 35000 communes est concernée chaque année.

En effet, chaque année, un échantillon de municipalités est sélectionné : 7000 communes de moins de 10000 habitants et une partie de la population des municipalités de 10000 habitants ou plus.

La commune de Bombon est concernée par le recensement en 2021.

Et Bombon fait partie du groupe de communes n°3.

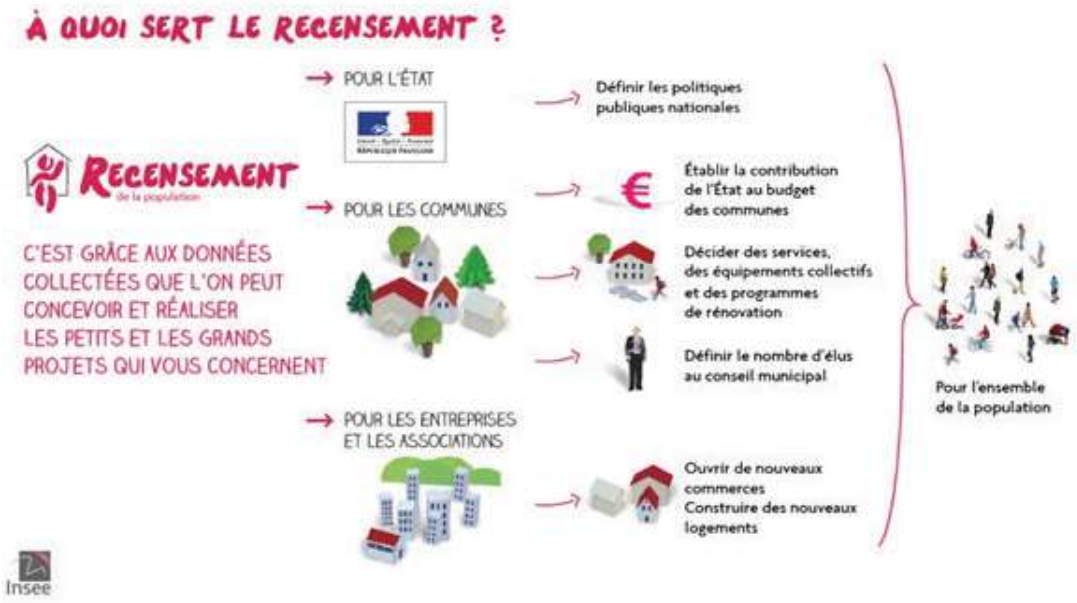

*****Quand aura lieu le recensement à Bombon commune de moins de 10000 habitants?**

-Pour les 7000 communes de moins de 10 000 habitants concernées, en France métropolitaine, Guyane et Antilles, le recensement commencera le 21janvier 2021 et le 4 février 2021 à La Réunion et à Mayotte. Il se terminera pour Bombon le 20 février 2021.

***** Comment se déroule -t-il?**

Les habitants recevront un courrier signalant le passage d'un agent recenseur à domicile dans les semaines à venir. Cet agent devra se présenter à vous en montrant sa carte de recenseur délivrée par la commune. Cette carte tricolore est une carte officielle et porte la mention "République française". Le recensement est évidemment gratuit.

Le recenseur vous expliquera les démarches à suivre, vous délivrera les formulaires à remplir et pourra vous y aider. Vous choisirez de répondre sur internet ou sur les formulaires papier. Si vous répondez sur les formulaires papier, l'agent recenseur conviendra avec vous d'un rendez-vous pour récupérer ces documents.

***** Et par le passé ???**

Sur le site des archives départementales archives-en-ligne.seine-et-marne

Il est possible de consulter les recensements concernant notre village.

En voici un extrait :

« Récapitulation » de la population de Bombon au recensement de 1836

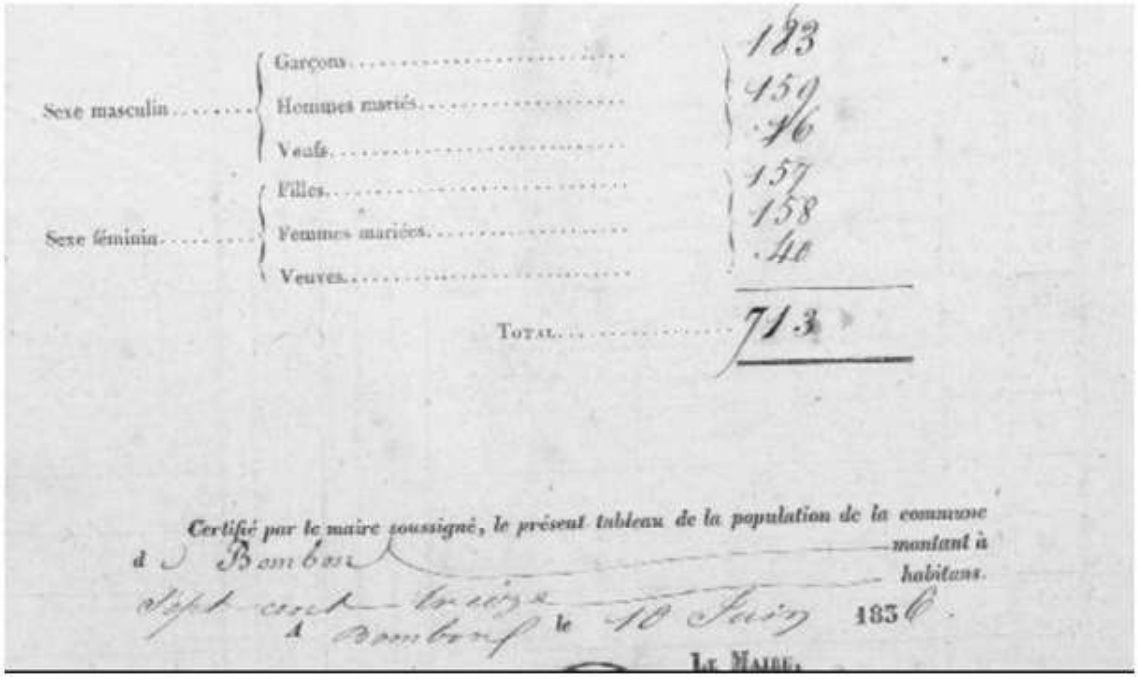

Sexe masculin	Garçons	183
	Hommes mariés	150
	Veufs	46
Sexe féminin	Filles	157
	Femmes mariées	158
	Veuves	40
	Total	713

Certifié par le maire soussigné, le présent tableau de la population de la commune d'Ancien Bombon montant à sept cent treize habitans.

A Bombon le 10 Juin 1836.

Le Maire,

Source :

https://www.le-recensement-et-moi.fr/

https://www.google.com/search?client=safari&rls=en&q=recensement+2021+INSEE&ie=UTF-8&oe=UTF-8

LA RENTREE DES CLASSES

Mardi 2 septembre, au matin, les rues du village sont animées ! Que se passe-t-il ?

Des enfants flanqués de leur cartable accompagnent les parents masqués jusqu'au nez…

Et, oui, c'est la rentrée scolaire mais pas comme les autres ! la covid, virus invisible nous contraint à cet accoutrement.

La grille de l'école est ouverte, les petits et les grands consultent les listes affichées sur les grilles de la cour. Les élèves rejoignent leur classe .

Une sixième classe a réouvert et a permis, ainsi d'avoir **147** enfants scolarisés dans notre école.

27 enfants en toute petite section (2), petite section (20), moyenne section (4) avec Florent Parichon
26 enfants moyenne section (17), grande section (9) avec Stéphane GARCIA
21 CP (17), CE1 (4) avec Céline CHIRON DEIBER
24 CE1 (16), CE2 (8) avec Céline LESSART
23 CE2 (16), CM1 (7) avec Catherine VIEILLART
26 CM1 (5), CM2 (20) avec Bernard VIDAL

et bien moi, président du SIRP BOMBON BREAU, c'était ma première rentrée!

Je souhaite à tous une bonne année scolaire dans cet environnement si contraignant.

Jean-Louis AUDOIN
Président du SIRP BOMBON BREAU

ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION ADAPEI

Ils sont de retour !

La covid les avait éloignés de Bombon, puis les vacances ont fait qu'ils n'étaient pas disponibles mais les voilà de retour les résidents de l'ADAPEI* !

Accompagnés d'Alain, leur éducateur toujours aussi efficace, ils sont venus terminer ce qu'ils avaient commencé avant le confinement : replacer la croix sur le monument au centre du cimetière. Cette croix avait été nettoyée, poncée sur leur lieu de résidence, il ne restait plus qu'à la fixer.

Le 9 juillet dernier, il faisait beau, un peu de ciment, beaucoup d'efforts et la croix se retrouva à sa place, au sommet du monument.

Le déjeuner fut pris avec les enfants du centre de loisirs, tout le monde se retrouva avec grand plaisir durant ce moment de partage malgré l'éloignement nécessaire imposé par le virus...

Nous avons décidé avec Alain que des résidents reviendraient nous voir le 22 septembre. Le grand projet auquel ils doivent s'atteler concerne des travaux de peinture : le portail du cimetière et celui de l'école ont bien besoin d'un petit coup de jeune et de propre : il faudra décaper et repeindre ces deux portails et la grille de l'école également.

La gentillesse des résidents, leur disponibilité et le travail qu'ils font pour la commune méritent à nouveau un grand MERCI. Ils aiment bien venir à Bombon et Bombon aime les accueillir dans le village, c'est parfait !

** Association Départementale Amis parents Enfants Inadaptés*

SOLIDARITÉ/ENTRAIDE DURANT LA CRISE DU COVID-19

Et maintenant ????

La période de confinement, au-delà des difficultés rencontrées, a révélé de belles solidarités dans notre village.

Des décorations sont apparues aux fenêtres, des merci(s) ont fleuri sur nos boîtes à lettres et sur les poubelles comme si l'isolement obligé nous ramenait à l'essentiel : le lien social qu'on avait peut-être parfois un peu oublié.

Des volontaires se sont relayés pour distribuer du pain à ceux qui, dans notre village, en avait le plus besoin.

Des voisins se sont organisés pour aller faire les courses les uns pour les autres, ont préparé des petits plats pour réconforter ceux qui étaient seuls ou malades.

Bref, lié à ce contexte, tout un élan de partage et de générosité a réchauffé le cœur de chacun.

La vie a repris, nos habitudes aussi, mais ne laissons pas se perdre ces beaux acquis. Chacun peut donner un peu de son temps, se rendre de petits services, ralentir pour mieux voir ce qui se passe autour de lui, et prendre soin de nos anciens. Notre population est d'une grande diversité, cela en fait sa richesse ! Profitons en !

Si le temps est de la partie, pourquoi ne pas profiter de la fête des voisins du 18 septembre prochain pour relancer cette belle dynamique !

Le respect des règles barrières sera essentiel pour que ce moment reste une fête joyeuse et sereine !

https://www.google.com/search?q=f%C3%AAte+des+voisins&client=safari&rls=en&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKEwifvZf549TrAhWM2BQKHRF7By4Q_AUoAXoECBgQAw&biw=1199&bih=708

UN ACCIDENT DANS NOTRE VILLAGE...

Dimanche matin, le 13 septembre un accident d'une importante gravité a eu lieu rue de Saint-Méry.

Un automobiliste venant de St Méry, lancé à vive allure, a percuté 4 voitures stationnées sur la gauche du trottoir en entrant dans le village. Le choc a été d'une telle violence que les 4 véhicules ont été propulsés une place de parking plus loin. Tous les services de secours sont intervenus au plus vite.

Le conducteur désincarcéré par les pompiers, a été héliporté d'abord sur l'hôpital de Melun et ensuite vers celui de Villeneuve St Georges. En effet, l'airbag ne s'est pas déclenché et les dégâts corporels ont été massifs au niveau de l'oeil et de la tête.

Actuellement, son pronostic vital n'est plus engagé, il est soigné à Melun au service des soins intensifs.

Cet accident a choqué bon nombre de Bombonnais(es) et particulièrement les riverains de la rue de Saint-Méry. On comprend aisément leur émotion.

La municipalité rappelle à tous combien il est important de maîtriser sa vitesse, de rouler doucement au sein du village et s'engage à trouver des solutions pour sécuriser davantage encore les entrées de notre village.

RECETTES D'AUTOMNE

Cookies pommes noix

Temps Total : 40 mn - Préparation : 30 mn - Cuisson : 10 mn

Ingrédients 6 personnes :

80 g de beurre mou

50 g de cassonade

1 cuillère à soupe de miel

1 œuf

150 g de farine

1 cuillère à café de levure

1 cuillère à café de calvados

2 pommes

10 noix

Préparation :

Couper les pommes en petits dès et les faire macérer dans le calvados.

Mélanger la farine la levure, la cassonade et l'œuf.

Préchauffer le four à 210°C (thermostat 7).

Faire fondre le beurre avec le miel et ajouter au mélange précédent.

Ajouter enfin les pommes et les noix émiettés.

Faire des petits tas (équivalent à 1 cuillère à café bombée) sur une plaque avec du papier sulfurisé et mettre au four chaud pendant 10 à 12 minutes.

Flognarde aux pommes

Temps Total : 65 mn - Préparation : 20 mn - Cuisson : 45 mn

Ingrédients 6 personnes :

5 pommes

4 œufs

8 c. à soupe de sucre

5 c. à soupe de farine

1/4 de litre de lait

60 g de beurre

Préparation :

Fouettez les œufs avec six cuillères à soupe de sucre. Ajoutez la farine puis le lait. Mélangez bien l'ensemble.

Préchauffez le four à 180°C.

Pelez les pommes et coupez-les en cubes. Faites revenir les cubes de pomme dans le beurre avec deux cuillères à soupe de sucre pour les caraméliser.

Versez le tout dans un plat préalablement beurré et mettez à four chaud pendant 3/4 d'heure.

Saupoudrez de sucre vanillé et dégustez tiède ou froid.

Astuces : vous pouvez remplacer les pommes par des poires, des prunes, des abricots... Si vous avez des grumeaux dans votre pâte, mixez-la au mixeur plongeant.

UN POINT SUR NOS COMMERCES

Notre boulangerie :

Nous sommes tous impatients de retrouver notre boulangerie. La bonne nouvelle, c'est que de nouveaux repreneurs se sont positionnés depuis le mois de novembre dernier sur ce commerce. Nous ne rentrerons pas dans le détail des nombreuses rencontres et réunions pour essayer d'accélérer la reprise de ce commerce, ce serait sans intérêt. Depuis un an, la mairie a fait ce qui était en son pouvoir pour débloquer autant que possible la situation. La COVID n'a pas arrangé les choses, mais aujourd'hui, le bail de l'ancien boulanger est résilié et la mairie a récupéré les clefs de la boulangerie. Il est donc enfin possible de signer un nouveau bail avec nos futurs nouveaux boulangers (ils sont deux : un pâtissier et un boulanger).
Pour envisager l'avenir sereinement, les deux associés ont décidé de remplacer le four existant fonctionnant au fioul (très ancien et obsolète) par deux fours électriques (un pour la pâtisserie et un pour le pain). Ces travaux seront pris en charge par eux-mêmes, et la mairie sera attentive au bon déroulement des opérations. Cela nécessitera encore quelques semaines d'attente……
Malgré tout, sans que nous puissions encore donner une date d'ouverture, nous voyons le bout du tunnel.

L'épicerie :

Tout le monde regrette le départ de notre épicier Mr Van Oudenove. Il laisse derrière lui un commerce vacant. Il aurait pourtant été bien utile lors du confinement… Un acharnement judiciaire inexplicable en a voulu autrement en prononçant la liquidation judiciaire de ce commerce !

Un nouveau projet est donc à envisager pour ce local. Les idées ne manquent pas. Dans ce monde nouveau d'après Covid chacun a pris conscience de la nécessité d'avoir des services de proximité. Toutes les pistes sont envisagées et une décision ne saurait être prise sans une concertation préalable auprès des habitants de Bombon.
La Mairie aura donc l'occasion d'organiser (si les mesures sanitaires nous le permettent) cette concertation qui viendra enrichir le champ des possibles……

Et le questionnaire « A tous les Bombonnais(es) : Un questionnaire pour vous » qui vous a été adressé ?

Vous avez été nombreux à y répondre ! Merci à tous pour vos retours positifs et encourageants !! Ils permettent de mieux cibler les services attendus par les habitants et d'envisager des projets en adéquation avec vos besoins.

Les résultats de ce questionnaire sont accessibles sur le site à cette adresse :
https://mairie-Bombon.com/2020/07/18/resultats-du-questionnaire-un-questionnaire-pour-vous/

LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT

Petit à petit, Bombon voit disparaître les câbles aériens qui venaient polluer l'esthétique de notre village. Cette année, une dernière tranche de travaux va venir achever ce projet commencé il y a de nombreuses années. La rue Grande depuis la rue de Forest jusqu'à la rue du château va être le terrain de jeux des pelles mécaniques et des engins de toutes sortes. Rassurez-vous, le SDESM va piloter ce chantier de main de maître et permettra de minimiser la gêne passagère occasionnée.

PROJET D'IMPLANTATION D'UN PANNEAU D'INFORMATION LUMINEUX

Comment communiquer plus et mieux avec les habitants ??

Nous nous sommes posés cette question durant la période de confinement. Le contexte de cette crise sanitaire sans précédent nous impose de changer et de moderniser notre façon de faire.

Une première réponse a été la mise en place d'une première version de site web (il va d'ailleurs continuer à évoluer et à s'enrichir au fur et à mesure du temps).

Mais on s'est vite rendu compte que ce moyen de communication ne convenait pas à une partie de la population. Alors il fallait trouver autre chose.

Un panneau d'information lumineux dans le village ! Voilà un moyen simple, efficace et qui permettra à chacun d'avoir les informations les plus importantes.

Petit plus, pour les habitants avides de technologie, une application sur smartphone permettra de recevoir des alertes et de consulter en direct les informations qui seront affichées sur le panneau.

Bien sûr le projet n'est pas encore abouti, mais on avance.

Exemple d'implantation du panneau d'information

Plusieurs commissions projets ont permis d'échanger en équipe et d'identifier les points qui méritaient encore un approfondissement ou réflexion.

Aujourd'hui, le budget est fixé, la société, après analyse du marché, choisie.

Reste à définir l'emplacement (les échanges sont encore en cours à ce niveau), prévoir un peu de génie civil, valider le tout en conseil municipal et planifier les travaux.

Prix (HT) :
- Panneau : 10 000€
- Génie civil : ~ 3 000 €
- Raccordement électrique et réseau : ~ 350 €

Mardi 8 septembre s'est tenue en mairie une réunion avec les présidents des différentes associations actives sur le village.

Les associations concernées étaient celles dont les activités nécessitaient une salle soit la B soit la polyvalente, donc un local fermé.

La position de la mairie est difficile : comment permettre au village de continuer à vivre, de poursuivre ses activités de rencontres et d'échanges et en même temps comment assurer aux habitants, adhérents de ces associations, une sécurité suffisante face à la covid ?

Il nous a donc fallu analyser chaque cas et prendre toutes les mesures de protection possibles.

Les participants aux différentes activités sportives et de loisirs devront se plier à une organisation spécifique très rigoureuse en gardant toujours masque et distanciation physique suffisante. De ce fait le nombre de personnes présentes en salle polyvalente ne pourra dépasser **14**.

Après chaque utilisation de salle, la désinfection sera de rigueur sur tout ce qui aura été en contact avec les participants.

Pour toutes les assemblées générales, le nombre de participants doit être réduit au minimum. Les repas qui devaient avoir lieu durant ce dernier trimestre ne pourront pas se tenir. Dans ces cas où les participants sont nombreux et les risques importants, c'est vrai particulièrement pour les personnes âgées, il n'est pas possible de prendre le risque d'une possible contamination.

Nous sommes désolés d'encadrer de la sorte les activités mais le plus important reste la préservation de la santé de tous.

Nous espérons que vous comprendrez nos décisions en gardant à l'esprit que nous serons ravis d'avoir à les remettre en cause dès que le virus appartiendra au passé.

A.S.BOMBON FOOTBALL

Suite à la pandémie Covid19, la saison précédente s'est terminée courant mars.

Qu'en sera-t-il en cette nouvelle saison ?

A l'heure où ses lignes s'écrivent, on peut imaginer une rentrée avec des dispositions strictes concernant les gestes barrières.

LE DEBUT DE LA SAISON

L'équipe Sénior Dimanche matin évolue cette année dans la plus haute division du District. Le groupe est composé de vingt-quatre joueurs.

Les vétérans (joueurs de plus de 35 ans) évoluent en division3. Le groupe est composé d'une vingtaine de joueurs.

Chez les enfants, le club accueille des plus petits nés en 2016 aux plus grands nés en 2008.

Une douzaine d'éducateurs dévoués, compétents et BENEVOLES, venant pour la plupart des communes environnantes, encadre l'ensemble des effectifs, entraînement en semaine, rencontres le Week-end.

HORAIRES D'ENTRAINEMENT

- U6 U7 (joueurs et joueuses nés en 2015 et 2014) : le mercredi de 13h50 à 15h20
- U8 U9 (joueurs et joueuses nés en 2012 et 2013) : le mardi de 17h50 à 19h30
- U10 U11 (joueurs et joueuses nés en 2010 et 2011) : le mardi de 17h50 à 19h30
- U12 U13 (joueurs et joueuses nés en 2008 et 2009) : le mardi de 17h50 à 19h30
- SENIORS ET VETERANS : Le mardi et le jeudi dès 19h30

Toute personne désireuse de rejoindre le club (joueurs, joueuses, dirigeants, éducateurs, etc…) peut se faire connaître par les liens ci-dessous :

INFOS PRATIQUES :

Renseignements : JL LENOIR (06 21 38 22 97 - lenoirjlnr@aol.com)
Site du Club :as-Bombon.footeo.com

BOMBON ETE 1832 - UNE PAGE D'HISTOIRE

L'épidémie de choléra de 1832 en région parisienne apporta le malheur dans notre commune. Dans "Bombon village Briard" les instituteurs J. & H. Clayette écrivent: "1832 sera l'année terrible: on dénombre 69 morts contre une quinzaine en moyenne annuelle et le déficit s'inscrira dans le dénombrement de 1836 avec 676 habitants seulement, une centaine en moins sur la dernière estimation."

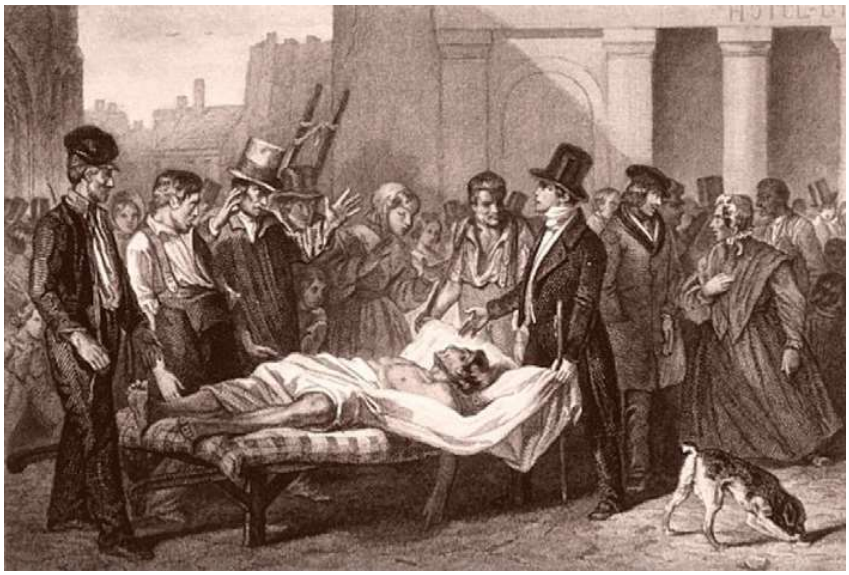

Hôtel Dieu Paris – Mars 1932

A la fin du mois de septembre l'épidémie est arrêtée mais les Bombonnais sont anéantis par la douleur. Les premières victimes de la pandémie meurent à Paris fin mars. Paris connaîtra près de 18 500 victimes en six mois.

Les premiers actes de décès enregistrés au printemps par le maire de Bombon Pierre Rousseau, ne semblent pas nécessairement liés à l'épidémie : un enfant de 10 mois originaire de Melun en avril, un autre enfant de 7 mois de la famille Bourgeois, vigneron, le 11 mai un manouvrier originaire du département de l'Yonne en juin.

Mais en juillet le doute n'est plus permis.

C'est d'abord Geneviève Rebours, fille de feu Jacques Rebours qui fut maire de Bombon en 1792, an I de la République. Elle est l'épouse d'Ange Taboulet charretier et décède le 8 juillet à 48 ans.

Puis c'est sa plus jeune sœur Elisabeth Rebours décédée le 14 juillet à 39 ans.

Le choléra atteint surtout les femmes mais n'épargne pas les hommes: Geneviève Leconte, épouse Lepastre 48 ans; Paul Courty, 48 ans vigneron; Marguerite Rapin, 42 ans; Rosalie Moreau épouse Brandin, 55 ans; Clémence Delafosse 38 ans épouse de Louis Brandin; Virginie Andilly 20 ans épouse Clément; le berger Jacques Ledouble 41 ans; Benjamin Marly 22 ans fils de Victoire Rebours et époux d'Hortense Lepastre; Victoire Adelaïde Rousseau 72 ans épouse du serrurier Duthil; Nicolas Lepastre 51ans vigneron, Jeanne Soupey 77 ans épouse de Pierre Bourgeois habitant Les Trayants, Hortense Lepastre blanchisseuse 22 ans veuve depuis 5 jours de Benjamin Marly, Cécile Maria 56 ans couturière, Louis 6 ans fils de Denis Porchereau vigneron et de Françoise Durant.

Sur les 16 décès du mois de Juillet on compte 11 femmes, sans doute sont-elles les plus en contact avec les malades. Les familles les plus meurtries au début sont les Rebours, et les Lepastre. En août et septembre l'hécatombe se poursuit atteignant d'autres familles et aggravant les malheurs des premières.

Fin septembre l'épidémie est jugulée à Bombon. Les familles les plus éprouvées sont les Marly avec 6 décès, les Brandin en ont 5 et les Bourgeois 4.

Quand le village fait corps

Les survivants de cette tragédie à Bombon en furent transformés. La population devint beaucoup plus attentive à la santé de ses concitoyens, ainsi qu'aux mesures susceptibles de mieux garantir la sécurité des personnes et des biens. Des aides en faveur des familles indigentes furent décidées, l'école fut gratuite pour les plus pauvres. Plusieurs incendies déterminèrent le conseil municipal à se doter d'une société de sapeurs-pompiers. Seules 12 communes sur 80 en Seine et Marne firent le choix de cet investissement en hommes et en matériel de protection contre le feu au plus près de ses habitants. La maladie du charbon décimait les troupeaux, les éleveurs et bergers se prémunissent grâce aux travaux de Louis Pasteur (1881). La rage faisait des victimes parmi les animaux mais aussi condamnait les Bombonnais atteints. La grande majorité des Bombonnais accueillit avec enthousiasme l'annonce en été 1885 de la guérison par le vaccin antirabique d'un jeune berger mordu par un chien atteint de cette maladie mortelle invaincue jusqu'alors.

Un bel élan des Bombonnais qui contribuent à la création de l'Institut Pasteur.

Le matin du 6 juillet 1885, un garçon alsacien de neuf ans, Joseph Meister, mordu quatorze fois par un chien enragé, donne l'occasion à Louis Pasteur de tester son traitement chez l'homme.

Louis Pasteur n'étant pas médecin, il confie au Dr Grancher le soin d'inoculer à l'enfant le traitement. En 10 jours, Joseph Meister reçoit au total treize injections de moelles rabiques de moins en moins atténuées. Cette première vaccination est un succès : Joseph Meister ne développera jamais la rage et deviendra **le premier être humain vacciné**.

Vaccin contre la rage

En septembre 1885, Jean-Baptiste Jupille, un berger de 15 ans, se présente au laboratoire de la rue d'Ulm, profondément mordu par un chien enragé qui avait attaqué six autres jeunes bergers. Jean-Baptiste Jupille s'était jeté sur l'animal pour couvrir la fuite de ses camarades.

Louis Pasteur applique son traitement pour la seconde fois, avec le même succès et s'assure de faire connaître cette histoire au monde entier. Ce qui entraîne une affluence des malades par morsures à l'Ecole normale supérieure.

Face à cette situation, Louis Pasteur décide de fonder un centre spécialement dédié à la vaccination contre la rage, qui soit également un centre de recherche et un centre d'enseignement.

Institut Louis Pasteur : 25-28 rue du Dr Roux 75015 Paris

L'Académie des sciences lance le projet qui est relayé par la presse.

Les Bombonnais de toutes conditions souscrivent. Nous en avons la liste éditée dans le Journal officiel de la République française.

Ils réunissent plus de 112 francs alors que d'autres communes préfèrent allouer une somme par décision de leur conseil municipal: par exemple communes de Guignes: 50 francs, Argentières : 20 francs; Beauvoir: 30 francs; Verneuil l'Étang: 50 francs.

Inauguration de l'institut Pasteur – 1888

On remarque que la subdivision des pompiers de Bombon a contribué pour 7,50 francs.

Ainsi les Bombonnais peuvent considérer qu'une partie de l'Institut Pasteur inauguré en 1888 par le Président Sadi Carnot est aussi leur propriété.

Aujourd'hui l'Institut Pasteur continue à s'illustrer dans le développement de vaccins pour améliorer la santé dans le monde. Cinq candidats vaccins font actuellement l'objet d'une évaluation clinique, dans le cadre d'un contrat de licence avec des partenaires de commercialisation ou d'un mécénat de l'Institut Pasteur. S'appuyant sur son expertise et sur la science fondamentale, la recherche translationnelle et les avancées en la matière, l'initiative en vaccinologie et immunothérapie.

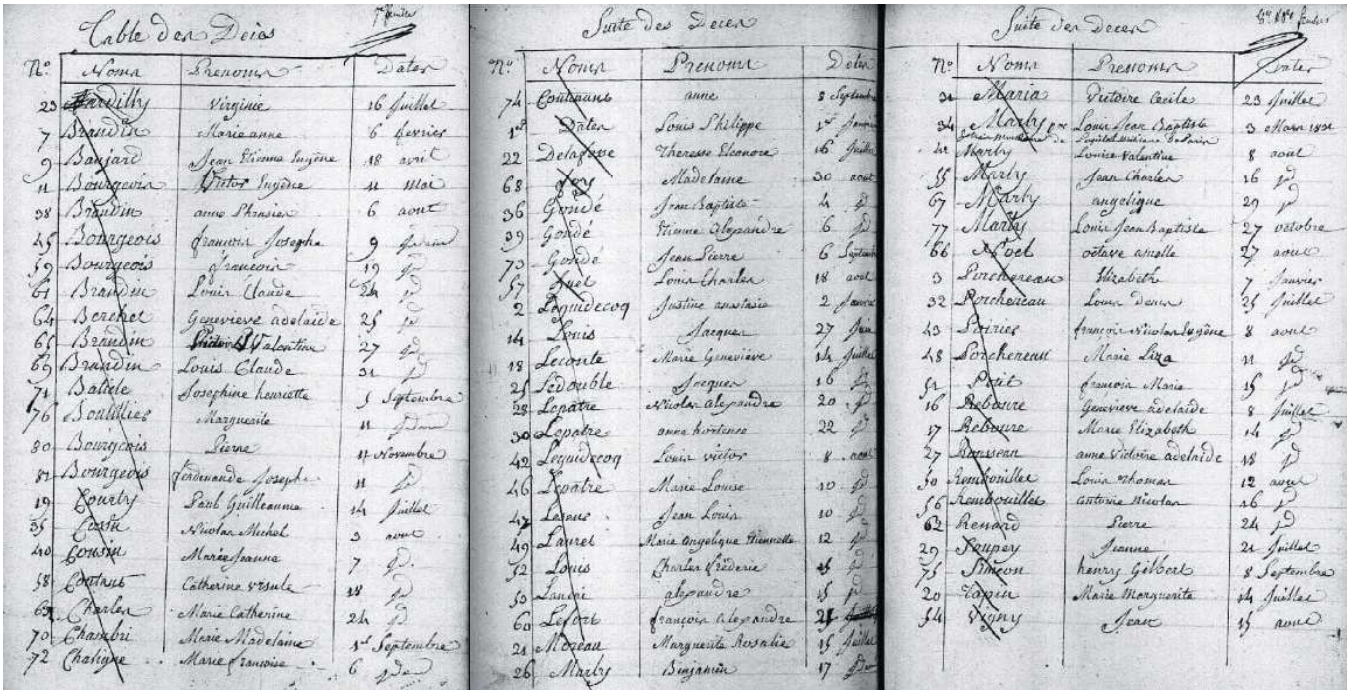

Liste des décès à Bombon

Retrouvez la liste des donateurs du village à cette adresse :

http://bombon77.canalblog.com/archives/2014/04/19/29692666.html

Source des photos/illustrations :

https://www.leparisien.fr/societe/peur-bleue-sur-paris-en-1832-quand-le-cholera-devastait-la-capitale-22-03-2020-8285424.php

https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b3200012r/f51.planchecontact.r=%22louis%20pasteur%22république%20illustrée?rk=21459;2

https://isepalumni.fr/evenement/visite-de-linstitut-pasteur/

https://phototheque.pasteur.fr/fr/asset/fullTextSearch/WS/HOME_MENU/node/71/slug/inauguration-de-l-institut-pasteur/nobc/1/page/1/sorting/oldest

NETTOYONS LA NATURE 2020

Ouvert à tous ! Venez nombreux !

Vendredi 25 septembre 2020

Ramassage des déchets par les élèves du RPI Bombon/Bréau

Samedi 26 septembre 2020

Ramassage des déchets par les habitants du village.

Rendez-vous devant la mairie à 9h00 ! *

** Pensez à apporter vos gants et vos masques / Enfants sous la responsabilité des parents.*

MAIRIE :

48, rue Grande – Tél. : 01 64 38 72 98
E-mail : **mairie.Bombon@wanadoo.fr**
Site Web : **https://mairie-Bombon.com**

N'hésitez pas à consulter le site, à faire des commentaires, des suggestions, ou donner des idées d'amélioration.

La mairie est ouverte aux horaires habituels depuis le 2 juin, à savoir :
• Lundi, jeudi et vendredi : 10 h 30 à 12 h
• Mardi : 17 h à 18 h 30
• Samedi : 9 h à 12 h

Pour un rendez-vous, n'hésitez pas à nous contacter (possible le samedi également).

Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire lorsque vous vous rendez au secrétariat de la mairie.

Horaires autorisés pour réaliser des travaux de bricolage ou de jardinage extérieurs

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers avec des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, etc.) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
• 7 h à 20 h : du lundi au vendredi
• 9 h à 12 h et 15 h à 19 h30 : le samedi
• 10 h à 12 h : le dimanche et les jours fériés

Nous vous rappelons également qu'il est interdit, par arrêté préfectoral, de brûler des végétaux. Des déchetteries sont à votre disposition pour vous débarrasser de ce type de déchets.

Horaires DÉCHETTERIE DE MORMANT

ZA - Rue des Frères Lumière
77 720 Mormant

Horaires :

Mardi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h
Mercredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h
Samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h
Dimanche : 9 h - 12 h
Lundi : Fermé

Toutes les déchetteries sont fermées les jours fériés, les dimanches et lundis de Pâques et Pentecôte compris, ainsi que jeudi 26 novembre (matin) et jeudi 10 décembre (après-midi).

PROCHAINE MESSE À BOMBON

Le samedi 19/09 à 19 h